

BASES REGLEMENTAIRES

Compétition Carnalot de pêches aux leurres en Float Tube & Kayak

RECEPTION : La réception des compétiteurs se fera à CAJARC, Au pied du pont.
La mise à l'eau des embarcations aura lieu à partir de 6h30, Petit déj. : 6h45, Briefing : 7h00.

ZONE DE PECHE : 2 zones de pêches distinctes :
Les Float tubes pêcheront la zone aval : Des îles jusqu'au seuil de Cadrieu.
Les Kayaks pêcheront la zone amont : Du seuil de Cadrieu jusqu'au seuil de Montbrun.

MANCHE : Départ donné sous le pont, à 7h55 pour les Kayaks et 8h00 pour les Float Tubes..
La manche se déroulera de 8h00 à 14h00.
Point de rdv de fin de manche : Kayaks : Seuil de Cadrieu / Float Tube : Pont de Cajarc

POISSONS HOMOLOGUÉS : (ils devront être conservés vivants par les concurrents)
Perche : 20 cm.
Sandre : 50 cm.
Brochet : 60 cm.
Chevesne : 30cm.
Silure : 80 cm (quota 3 unités maximum, comptant pour le classement général coef 0,5)
Black Bass : > Non comptabilisé, remise à l'eau immédiate obligatoire.

DISTANCES : Chaque compétiteur devra se maintenir à une distance de 20m des autres concurrents.
Il est interdit de lancer son leurre en direction d'un autre concurrent, ou vers l'endroit exact où celui-ci pêche actuellement.

QUOTA & POINTS POISSONS: Quota de 5 poissons. Ils seront présentés au bateau de contrôle ou aux postes fixes, durant le temps de pêche pour y être mesurés; seront retenus les plus longs. 1 point par millimètre. La signature de la fiche de score, valide la taille définitive de la capture.
Le classement final s'effectuera au total des millimètres cumulés. En cas d'égalité, le « bigfish » départagera deux concurrents.

CLASSEMENT & LOTS : Des lots de bienvenue sont offerts à tous les participants.
Deux classements distincts seront effectués : Kayak // Float Tube.
Le premier du classement Float Tube remporte un Kayak Hobie Compass
Le premier du classement Kayak remporte un Float Tube Seven Bass Flat Form.
Le « bigfish » des deux catégories réunies remporte un sondeur Humminbird.

QUALIFICATION : Le premier de chaque classement remporte une place pour le championnat d'Europe Hobie Kayak des 8/9 septembre en Espagne. S'il ne souhaite pas y participer, la place est offerte au second... etc.

SECURITE : Port du gilet de sauvetage obligatoire. Respect des règles de navigation du plan d'eau.

ARBITRAGE : Il est assuré par l'organisation, les arbitres sont seuls juges du respect des distances, de la taille des poissons, des horaires, ou des éventuels manquements au règlement de pêche ou de navigation; ainsi que des sanctions appliquées.

SANCTIONS :

Avertissement : Erreur minime sur la taille d'homologation d'une prise.
Non respect « léger » des distances de pêche.

Poisson en mauvais état. (dans ce cas, la prise n'est pas comptabilisée)

Exclusion : Récidive d'avertissement.

Retard.

Non respect des règles de sécurité et ou de navigation. (exp : navigation « hors zone » ou non port du gilet de sauvetage).

Non respect de la loi pêche.

ENTRAINEMENTS : Pêche interdite pour les compétiteurs inscrits à partir du 15/06/2018 sur le site de la compétition. (vérifications quotidiennes)